



HAL
open science

La négation des expressions nominales : syntaxe et effets de sens

Françoise Mignon

► **To cite this version:**

Françoise Mignon. La négation des expressions nominales : syntaxe et effets de sens. Emilia Hilgert; Silvia Palma; Pierre Frath; René Daval. *Négation et référence*, 5, Épure, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.251-267, 2016, Res per nomen, 978-2-37496-021-0. hal-02540698

HAL Id: hal-02540698

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02540698>

Submitted on 11 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La négation des expressions nominales : syntaxe et effets de sens

Françoise Mignon
Université de Perpignan-Via Domitia, CRESEM
francoise.mignon@univ-perp.fr

Ce n'est pas le vide qui manque. (Beckett, *En attendant Godot*)

L'analyse logique de la phrase repose sur une conception binaire, qui dissocie le thème (ou sujet) et le rhème (ou prédicat). Elle distingue alors les expressions nominales dont la fonction essentielle est de permettre l'accès au référent (autrement dit de poser le thème) et le groupe verbal, prédicat qui permet quant à lui d'établir dans la phrase un jugement positif ou négatif sur le support référentiel, ce dernier échappant à la portée de la négation :

- (1) a) Le chat est sur le paillason.
b) Le chat n'est pas sur le paillason.

Or, si la négation des expressions nominales indéfinies peut être envisagée en lien avec les notions d'absence, d'inexistence ou de quantité nulle et occuper diverses positions dans la phrase comme dans les exemples (2), les autres expressions référentielles, telles que les expressions définies (exemples 3), présentent davantage de contraintes d'emploi :

- (2) a) Sur le paillason, il n'y a pas un / pas de / aucun chat.
b) Pas un / Aucun / ? Pas de chat n'est sur le paillason.
(3) a) *Pas le chat n'est sur le paillason.
b) Sur le paillason, il n'y pas le chat (mais le chien, la clef, ...).

La phrase (3a) est agrammaticale et (3b) apparaît sémantiquement incomplète, en raison de la présence de l'article défini. D'autre part, contrairement aux expressions indéfinies où alternent des formes positives et négatives de déterminants (*un, des / de, aucun, nul...*), les expressions définies ne présentent aucune variation formelle qui serait liée au contexte négatif. Cette invariabilité, liée à la présupposition d'existence du référent (*cf.* Kleiber, 1981), est généralement expliquée par le fait que ces expressions sont insensibles à la portée de la négation. D'après Muller (1991) en effet, les syntagmes nominaux définis

sont présentés par le locuteur comme des objets déjà identifiés, donc non modifiables par la négation. On peut par conséquent, comme les noms propres, les considérer comme des arguments élémentaires – parce que préconstruits – donc sans interaction avec la négation. (Miller, 1991 : 118)

Le fait que les SN définis soient considérés comme « sans interaction avec la négation » suggère que ce que la négation affecte dans la phrase, c'est essentiellement le prédicat, comme le manifeste clairement le système français, qui présente une forme disjointe *ne... pas* encadrant le verbe. Or, on remarque que toutes les expressions nominales peuvent être associées à une marque de négation, y compris dans les séquences averbales pour lesquelles les questions de portée ou de domaine de focalisation ne sont pas cruciales. Dans le cadre de l'énoncé averbal en effet, nous pourrions observer que les différences de comportement des expressions référentielles ne sont pas liées à la perméabilité ou à l'imperméabilité de ces expressions à la négation, mais qu'elles peuvent s'expliquer par les propriétés particulières du déterminant qui actualise le nom d'une part, et par les spécificités du marqueur de négation qui les affecte d'autre part.

Une fois présentées les formes qu'emprunte la négation dans les phrases averbales, l'étude distinguera le rôle de *pas* dans le fonctionnement des phrases nominales de celui qu'implique le choix de marqueur de négation *non*, ce qui permettra de rendre compte d'emplois plus marginaux des expressions nominales négatives.

Deux marqueurs pour la phrase négative

Le système de la négation en français contemporain présente la particularité de disposer de deux outils de négation totale, *(ne)... pas* et *non*, dont on peut notamment distinguer les aires d'emploi en considération de la notion de prédicat.

Les négations de phrase en français

Le marqueur de la négation de phrase *(ne)... pas* est un morphème disjoint qui encadre typiquement le prédicat verbal. Il est défini comme un « adverbe de phrase à valeur modale » (selon Milner,

1982 : 214), ou dans la terminologie de Muller (1991), comme un opérateur modal (ou énonciatif) qui accomplit un acte de rejet sur un prédicat.

Quant au mot-phrase *non*, il ne porte jamais sur un verbe. Il exprime une réaction de rejet global (« négation brute » selon Damourette et Pichon, 1940) dans une énonciation autonome. Ce marqueur se charge aussi d'autres fonctions au sein de la phrase comme l'expression du contraste.

Du point de vue syntaxique, on retiendra que *pas* modifie un groupe prédicatif au sein de la phrase. Quant à *non*, il est lui-même la « négation prédicative du non-prédicat », selon les termes de Moignet (1965 : 41), la désignation négative de « non-prédicat » pouvant être identifiée à la composante thématique de l'énoncé, y compris dans ses emplois internes à la phrase (voir Mignon, 2011).

Les phrases à noyau nominal et la négation

L'acte de référence et l'acte de prédication se trouvent réunis dans l'expression nominale quand celle-ci présente une autonomie énonciative. Et c'est parce que la séquence averbale présente une dimension prédicative intrinsèque qu'elle peut être affectée par le marqueur de négation *pas* :

(4) [...] et je commencerais à ressentir un très grand bien-être, l'alcool peut-être, et (non : sûrement pas l'alcool puisque, si nous étions partis à l'heure, je n'aurais pas eu besoin de boire pour passer le temps) [...] (Jean-Luc Bénézioglio, *La boîte noire*, 1974)

En (4), l'adverbe modal *sûrement* qui introduit la séquence averbale contenant *pas* indique bien que l'ensemble réalise un acte d'énonciation. Et *pas* ne peut porter que sur le SN « l'alcool » qui constitue formellement le noyau prédicatif de la phrase. *Pas* se spécialise donc comme opérateur de la négation en position extérieure et antéposée au groupe averbal sur lequel il porte. Cette contrainte de position constitue même un critère pour discriminer la phrase averbale d'autres types de segments averbaux (voir Gaatone, 1994 ; Lefevvre, 1999).

Les morphèmes de négation *pas* et *non* ont donc en commun le caractère polémique et une portée qui peut être étendue, ce qui les distingue par exemple des indéfinis négatifs comme *personne* ou *aucun*.

Or, pour les énoncés sans verbe, et dans la tradition de l'analyse par l'ellipse, on recourt souvent à des représentations (ou même simplement à des gloses) qui font apparaître un verbe. D'après Muller par exemple, c'est le verbe *être* dans sa variante attributive qui explicite la phrase verbale sous-jacente à l'expression de *non* :

NEG (est le cas (cela)) = ce n'est pas le cas (Muller, 1991 : 162)

De même, les phrases averbales en *pas* peuvent être glosées par des phrases verbales intégrant *être*, comme support de la prédication existentielle et variante de *il y a* avec l'indéfini (ex. 5), ou d'une prédication identifiante avec le démonstratif (ex. 6) :

(5) a) Pas un homme dans la ferme, pas un homme pour fourcher la litière, scier le bois, pour soigner les coliques du cheval âgé... (Colette, *L'Étoile Vesper*, 1950)

b) Il n'est pas / il n'y a pas un homme dans la ferme...

(6) a) Et elle : « Non, pas cette porte, celle-là, oui, au revoir. » (Claude Simon, *L'Herbe*, 1958)

b) Ce n'est pas cette porte...

Néanmoins, le recours au verbe *être* comme glose commune des phrases averbales en *pas* et pour représenter le mot-phrase *non* recouvre des divergences significatives : alors que le prédicat sur lequel porte *pas* lui est extérieur, réalisé dans le groupe qu'il précède en contexte averbal, celui de *non* est intrinsèque.

On retiendra de ces remarques, en reprenant l'opposition entre thème et prédicat, que *non*, en tant que prédicat négatif, porte sur une composante thématique de l'énoncé, alors que *pas* porte sur un prédicat. *Non* en effet, par sa dimension anaphorique, pointe un concept, qui peut être exprimé dans le contexte par une phrase, un groupe syntaxique ou un mot : il l'envisage dans sa globalité et le rejette en bloc. Quant à *pas* averbal, il porte aussi sur des unités syntaxiques variées, dont il marque l'étendue par son antéposition. Et ces unités, il les affecte différemment en fonction de leur structuration syntaxique.

Pas introduisant une séquence nominale : statut prédicatif du SN

Dans un énoncé sans verbe, le marqueur *pas* conserve sa fonction de négation de prédicat : la négation affecte toujours la mise en rap-

port des termes de l'énoncé, qui s'effectue dans l'opération de détermination quand *pas* porte sur un SN. Le terme négatif *pas* constitue alors un modifieur du SN dans son entier, c'est-à-dire du nom en tant qu'il est déterminé. Il marque donc seulement un rejet du rapport envisagé et ce n'est pas ce que dénote le nom qui est nié, mais bien la relation qui le lie au reste de l'énoncé dans le processus d'actualisation. De ce fait, les variations sémantiques que l'on observe dans les énoncés nominaux négatifs sont liées aux formes qu'emprunte le déterminant du nom.

Pas et les SN indéfinis : la question de l'existence

En conformité avec son origine substantive, *pas* est souvent associé à la notion de quantité. Selon Gaatone (1992), en effet, il indique la quantité nulle du nom qu'il a dans sa portée. Pour d'autres, c'est la notion d'existence qui est davantage en jeu :

(7) On ne voit, autour du golfe d'Ajaccio, que de sombres maquis, et derrière, des montagnes pelées. Pas une villa, pas une habitation. (Mérimée, cité par Lefeuvre, 1999)

Voici l'analyse que Lefeuvre propose de cet exemple :

En fait, il ne s'agit pas vraiment de la négation d'une existence ; la phrase [cf. notre exemple 7] se caractérise par le paradoxe suivant : l'existence du référent se trouve moins niée que son inexistence posée. En effet, on a l'impression que se trouvent posées, par l'assertion, la quantification nulle, l'inexistence du référent. Celle-ci est comme affirmée. (Lefeuvre, 1999 : 292)

Cette analyse montre la difficulté qu'il y a à concevoir simultanément un référent et son inexistence, au regard du principe selon lequel la référence présuppose l'existence. Il s'ensuit un amalgame entre existence et valeur quantifiante pour définir ce sur quoi porte la négation.

Cette confusion sémantique peut être dépassée en accordant toute sa place à la dimension syntaxique de *pas*. Sa fonction est bien d'indiquer le rejet d'une relation prédicative, y compris quand le prédicat est nominal. Il occupe alors une position extérieure au SN à valeur prédicative. De ce fait, c'est bien l'opération de détermination qui est

affectée par la négation, qui est, quant à elle, liée à la quantité ou à l'existence dans la sémantique de l'indéfini.

Dans le cas où le nom est actualisé par un déterminant indéfini ou partitif, on a donc le schéma suivant :



On verra donc les différentes nuances sémantiques se décliner selon la valeur du déterminant choisi. L'emploi d'un déterminant « positif » devant un nom suppose l'instanciation d'un élément prélevé dans la classe dénotée par le nom. L'indéfini *un*, par sa valeur numérale, sélectionne un nom comptable, dont il actualise un exemplaire placé à la limite inférieure de l'échelle de quantité. Comme le précisent les lois du discours, et notamment la loi d'abaissement (Ducrot, 1973), la négation d'une quantité minimale évacue normalement toute validation possible d'une quantité supérieure. Cette valeur est illustrée par l'exemple (8), où *pas un souffle* explicite la quantité nulle contenue dans l'occurrence du forclusif *rien* : cette expression évoque une classe d'objets qui aurait pu échapper à l'ensemble indéfini et nié dans *rien*, et *pas* marque le refus qu'un seul représentant de cette classe puisse s'appliquer à l'énoncé :

(8) [...] à dix mètres, on ne sent rien. Pas un souffle. (Julien Gracq, *Le Rivage des Syrtes*, 1951)

Mais le déterminant *un* présente des variations d'usage qu'on relève autant dans ses emplois positifs que négatifs. Ainsi la valeur numérale de base que l'on peut mettre en évidence par l'adjonction de *seul* (*pas un seul souffle*) s'atténue dans d'autres occurrences telles que (9), où le déterminant évoque moins une quantité infime qu'un représentant de la classe avec une valeur générique, ou du type avec une valeur attributive¹ :

¹ D'après Van de Velde (1994), la différence sémantique entre les deux emplois de l'indéfini serait marquée par une liaison phonétique entre *pas* et *un* dans l'emploi générique ou attributif [paʒœ̃] et l'absence de liaison dans la lecture numérale [pa'œ̃].

(9) UNE VOIX. – Mais un enfant, Zucco ; on ne tue pas un enfant. On tue ses ennemis, on tue des gens capables de se défendre. Mais pas un enfant. (Bernard-Marie Koltès, *Roberto Zucco*, 1990)

Dans la séquence *pas de N* en revanche, le terme de déterminant négatif pour désigner *de* serait plutôt à entendre comme une absence de détermination, la présence de ce morphème se justifiant davantage par son rôle de marque relationnelle sans détermination (voir Attal, 1992 et Mignon, 2013). Le manque de détermination sémantique abolit la distinction que la forme positive marque entre indéfini comptable et indéfini massif (partitif). Cette indifférenciation s'explique par le fait que la négation affecte directement le contenu nominal, ce qui implique qu'aucune occurrence de la classe ne soit actualisée. Sans être identique à une négation métalinguistique qui porterait sur un nom pris en mention (exemple 10), dans *pas de N*, la négation affecte le nom dans son extension (exemple 11) :

(10) « Te fâche pas, Lévy : on est tous dans le même bain. » Il ne dit pas “bain”, mais un autre mot. « Je ne m'appelle pas Lévy », dit le petit juif. - « Et moi je ne m'appelle pas Macaroni. » (Claude Simon, *L'Acacia*, 1989)

(11) Et pour toi, pas de trêve non plus, pas de nourriture ni de compassion. (Didier-Georges Gabily, *Gibiers du temps*, 1995)

Ainsi, la valeur de quantité nulle que Gaatone (1992) attribue à l'expression *pas de N* est un effet de sens : dans la mesure où la négation annule la prédication d'existence, aucun élément ou sous-ensemble n'est effectivement actualisé, ce qui amène à estimer la quantité de la chose évoquée comme nulle.

Pas et les descriptions définies

Les SN introduits par un article défini ou un démonstratif, les pronoms personnels et les noms propres ont la capacité de désigner un référent (en convoquant un type, en donnant des instructions ou encore par convention), alors que le SN indéfini ne peut que le « fixer », d'après Charolles (2002 : 143), par une prédication sur un ou plusieurs exemplaires de la classe.

Néanmoins, avec une expression nominale introduite par un déterminant défini ou démonstratif, la négation invalide la prédication sous-jacente à l'acte de désignation qui se construit dans la mise en relation entre le déterminant et le nom, dans un schéma syntaxique

conforme à celui que nous avons produit *supra* pour l'emploi des indéfinis.

Quant aux pronoms, à la différence des séquences [déterminant + nom] qui dissocient formellement l'expression du concept porteur de traits sémantiques et les marques d'instructions qui permettent leur actualisation dans le discours, ils réunissent dans leur seule expression ces deux opérations nécessaires à l'établissement d'une référence. Aussi ces mots grammaticaux contiennent-ils une dimension prédicative intrinsèque, qui se réalise dans la relation anaphorique ou déictique.

C'est toujours à l'aune du contexte (ou « circonstances d'évaluation » dans les termes de Kleiber, 1992) que s'évalue la conformité de l'expression à ce qu'elle vise, et la négation marque un conflit énonciatif dans les représentations que sous-tend le choix de l'expression. Ce qu'elle rejette dans ces formes d'expressions référentielles, c'est leur prétention à s'ajuster à ce qu'elles visent dans le contexte, selon qu'elles établissent une identification ou une relation d'attribution.

Pas et la prédication nominale identifiante

En ce qui concerne d'abord la prédication identifiante, la différence entre les différentes formes d'expressions définies réside, d'après Charolles (2002), dans le mode de résolution de l'expression référentielle ; l'article défini requiert l'appréhension intellectuelle du contexte, alors que le démonstratif s'appuie sur la prise en compte des caractéristiques matérielles de la situation d'énonciation :

(12) PHEDRE (*apparaissant*). Appelle-le, sonne-le.

NOURICIELLE. Monsieur Démophon, votre mère vous prie de venir.

PHEDRE. Idiote vagissante, pas l'escogriffe, l'autre. Mon Acamas, mon préféré.

(Didier-Georges Gabily, *Gibiers du temps*, 1995)

(13) Et elle : « Non, pas cette porte, celle-là, oui, au revoir. » (Claude Simon, *L'Herbe*, 1958)

En (12), le processus d'identification manifeste un conflit entre la représentation de la situation que se fait le locuteur et celle qui vient d'être construite par l'interlocuteur. La négation marque donc une réaction à un défaut de représentation, qui amène à rejeter d'un ensemble d'éléments potentiellement coréférents au pronom un élément inapproprié au contexte. En (13), au contraire, la sélection

d'une entité se fait en considération du contexte spatio-temporel auquel l'énonciation donne un accès direct dans sa forme averbale. Dans les deux cas, le rejet qu'indique la négation amorce une rectification : elle signale un conflit de perceptions dans l'interlocution et marque une étape dans l'accès au référent adéquat.

On observe pareillement le rejet d'une prédication identifiante avec l'emploi des pronoms personnels qui se définissent par leur caractère déictique, ou anaphorique dans le cas des pronoms de troisième personne. Ces expressions manifestent une opposition entre les points de vue impliqués dans le discours et un refus d'inclure l'individu qu'elles évoquent dans le cadre défini par le contexte :

(14) Vous trouvez peut être ça drôle, pas moi. (Jacques Roubaud, *La Dissolution*, 2008)

Dans l'exemple (14), la réalisation du pronom personnel dans sa variante tonique et post-posée *moi* souligne bien sa valeur prédicative. Toujours dans une situation d'interlocution, la négation *pas* rectifie le choix du référent ou du moins prévient l'amalgame entre *moi* et l'ensemble désigné par *vous*.

Pas et la prédication nominale attributive

L'usage attributif d'une expression référentielle se distingue de celle qui établit une relation d'identité par le fait qu'elle est produite non pour désigner une entité précise, mais pour y faire allusion à travers ses attributs, évocation qui se justifie encore (ou qui ne se justifie pas et fait alors l'objet d'un rejet de la part du locuteur) en considération de son ajustement au contexte d'énonciation.

Les expressions définies présentent une variante d'emploi dans laquelle est mise en relief une prédication attributive, sans que la frontière avec l'emploi identifiant soit toujours nettement marquée :

(15) UNE FEMME. – Mais qu'il ne touche pas au gosse, surtout pas le gosse, grand Dieu. (Bernard-Marie Koltès, *Roberto Zucco*, 1990)

En (15) en effet, l'expression « pas le gosse » redouble le constituant interne au groupe verbal « au gosse » dont le contenu désigne un individu précis dans le contexte situationnel et dont la relation au prédicat verbal est rejetée, signifiée comme interdite dans le cadre d'une injonction. Or, en ajoutant la séquence détachée, la locutrice insiste moins sur l'identification de l'individu que sur la mise en exergue des

attributs qui sont attachés au nom *grosse* d'après sa définition intensionnelle. Dans la scène qui se joue devant elle, ce qui lui apparaît insoutenable en dernier ressort (comme indiqué dans l'ajout), c'est moins l'atteinte à l'individu qu'au type qu'il représente.

Ainsi, alors que la présence de *pas* devant les diverses formes de SN indéfinis entrave la référence, en annulant l'étape nécessaire que constitue la prédication existentielle, elle maintient le processus référentiel lorsqu'elle précède un SN introduit par un déterminant de type défini, ou encore lorsqu'elle porte sur un pronom personnel. Son rôle est alors de manifester un conflit d'opinions quant à un rapport d'identification ou d'attribution montré et non pris en charge par le locuteur : une réalité perçue ou une représentation prêtée à un énonciateur distinct du locuteur sont visées par l'acte de référence ; à cette opération se greffe une prédication qui établit une relation d'inclusion ou d'attribution entre le contenu de l'expression référentielle et un objet ou un événement tel qu'il est construit dans le discours, et dont le marqueur *pas* vient annuler la validité, signifiant que cette mise en relation est inappropriée au contexte d'énonciation.

Les séquences nominales négatives en *non* : statut thématique de l'élément nié

L'opération de négation qu'implique le choix de *non* a des incidences sensiblement différentes sur le lien référentiel, qui peuvent s'expliquer par la dimension prédicative intrinsèque de ce morphème, propriété qui le distingue précisément de *pas*.

Etant entendu que le thème désigne ce dont on parle, *non* en tant que prédicat négatif peut indiquer ce dont on refuse de parler, ce qui est considéré par le locuteur comme « hors de propos » ou encore « hors sujet », que ce soit une unité textuelle (dans l'emploi comme mot-phrase) ou un constituant de phrase (dans la négation contrastive, par exemple).

L'analyse de *non* comme marqueur de rupture thématique se révèle cohérente avec les caractéristiques de ses emplois dialogaux. Généralement, le morphème apparaît en réponse, à la suite de la phrase sur laquelle il porte, dans le respect de l'ordre qui structure l'information,

mais on trouve aussi des occurrences à valeur cataphorique, à la manière d'un thème retardé. Ainsi l'occurrence de *non* en (16) peut marquer le rejet de l'amorce de sujet qui précède ce *non* dans la relative interrompue *Où Phèdre*, de l'expression *cette femme* qui en est la reprise anaphorique, ou encore anticiper la phrase négative qui le suit :

(16) THESEE. [...] et qu'advientra-t-il d'eux tandis que moi j'irai vers ma maison où Phèdre / Non, je n'espère pas qu'elle m'attende, cette femme, mais / Ma maison construite pour les millénaires, pour le repos après la guerre, la paix après les vains combats. Ma maison, oui, je la reverrai (Didier-Georges Gabily, *Gibiers du temps*, 1995)

De même, dans la structure contrastive, l'emploi de *non* (et de sa variante renforcée *non pas*) peut être expliqué par le statut thématique des segments mis en contraste². Ceux-ci prennent en effet le plus souvent une forme nominale sur laquelle puisse s'établir une référence. Et, en effet, c'est bien sur un élément à valeur thématique, autrement dit dont le contenu est présupposé, que porte la négation-prédicat *non*. Celle-ci cerne cet élément en accomplissant à son égard un acte de rejet. Et ce rejet laisse une place pour l'introduction d'un nouveau thème, nécessaire à l'assertion de P.

(17) [...] puis je la vis : non pas elle, cette blancheur, cette espèce de suave et tiède apparition entrevue le matin dans le clair-obscur de l'écurie, mais pour ainsi dire son contraire ou plutôt sa négation ou plutôt sa corruption la corruption même de l'idée de femme [...] (Claude Simon, *La Route des Flandres*, 1960)

Dans l'exemple (17), la mise en contraste opère un réajustement qui modifie les représentations par rapport à un objet de perception déjà connu, déjà introduit dans le discours. L'inadéquation du mot *elle* à ce qu'il est censé désigner au moment de son énonciation est développée dans l'explicitation des relations d'attribution inscrites dans la mémoire discursive (*blancheur, suave et tiède apparition*). La mise en contraste avec des termes donnés sous forme positive marque cependant la difficulté à progresser dans la saisie référentielle, puisque le *mais* qui les introduit est directement suivi d'un terme d'approximation métalinguistique (*pour ainsi dire*) et qu'ils n'expriment pas plus qu'un rapport

² Des arguments pour cette analyse de la structure contrastive sont développés dans Mignon (2011).

différentiel (*contraire, négation, corruption*) avec le terme initialement choisi pour atteindre le référent³.

Emplois marginaux de la négation comme moyen d'accéder au référent

Comme nous venons de le voir, les variations dans l'impact de la négation sur les expressions référentielles sont liées à leur forme syntaxique (et notamment au mode d'actualisation qu'induit le choix du déterminant) et au type de marqueur de négation qui les affecte, qu'il soit lui-même prédicatif ou non.

Ces opérations complexes et diverses montrent bien la fonction, peut-être paradoxale mais bien réelle, que la négation peut jouer dans l'accès au référent. Celle-ci peut même s'avérer être le seul moyen d'atteindre le référent, devant un objet de perception « jamais vu » ou dont le nom « positif » fait défaut. Ainsi pourra-t-on entendre dans une bouche enfantine, cherchant à décrire le spectacle déroutant d'un volcan à la fois en activité et enneigé, et dont le sommet est évasé par le cratère :

(18) Sur cette montagne, il n'y a pas de sommet, et sur le « pas de sommet », il n'y a pas de neige.

Où l'on voit la négation d'un nom frayer un chemin vers le référent par étapes successives, jusqu'à s'actualiser dans une expression définie, qui présuppose bien l'existence d'un objet de perception, mais qui manifeste aussi un conflit de représentations, avec l'enchâssement du déterminant dit « négatif » *de* dont on a montré qu'il s'associe à *pas* pour annuler la prédication d'existence.

Ce mode d'accès particulier au référent que permet la négation a lui-même été décrit par Damourette et Pichon à partir de l'exemple suivant, où *pas* s'insère entre un déterminant et un nom :

(19) Pourquoi ton pas cheval s'arrête-t-il ? (mot d'enfant, cité par Damourette et Pichon, 1940 : 65).

Cet énoncé est adressé à un conducteur de tramway : dans ce contexte, le choix du substantif se justifie par la fonction de l'objet perçu (la traction d'une voiture), plutôt que par son identité. La combinaison [négation + nom] de *pas cheval* met en exergue une prédication

³ Voir Gollut et Zufferey (2013) pour l'analyse de ce trait de style de l'écrivain.

sous-jacente à l'expression identifiante globale « ton pas cheval », prédication qui consiste à attribuer le trait [*traction*] à l'objet visé.

L'intrication de l'opération de désignation et de la prédication attributive est aussi à l'œuvre dans certains emplois des noms propres. Bien que ce type d'expression nominale soit généralement défini comme imperméable à la négation, on observe quelques exemples marginaux pour lesquels la négation préserve la désignation de l'individu tout en rejetant les qualités qui lui sont normalement attribuées. Pour illustrer la superposition d'une dimension référentielle et d'une dimension prédicative⁴ dans la seule expression d'un nom propre, on peut penser à la phrase positive énoncée par la Médée de Sénèque, *Medea nunc sum* (*Maintenant je suis Médée*), phrase par laquelle le personnage s'auto-désigne, mais dont l'énonciation située à un moment précis de l'action signifie la pleine actualisation des qualités dénotées par le contenu de ce nom propre. C'est un mécanisme similaire que l'on peut identifier dans l'exemple (20) où le nom propre est cette fois associé à une négation, avec toute la réserve que suggèrent les choix de ponctuation :

(20) HERMES ARCHANGE. Non. Pas encore. Homme. Pas tout à fait, Thésée. (*Temps. Pas de réaction apparente du dénommé.*) Tu as envie que ça s'ouvre, on dirait ? Ça m'étonnerait que ça s'ouvre où tu le désires (Didier-Georges Gabily, *Gibiers du temps*, 1995)

Cette intervention liminaire d'une pièce de théâtre de Gabily pose un problème d'interprétation et peut donner lieu à plusieurs lectures. Le chapelet de négations fait-il écho à la situation décrite dans la longue didascalie qui précède ? Celle-ci présente en effet Thésée revenant de son séjour aux Enfers et qui attend que la porte du monde des vivants s'ouvre devant lui. Cette lecture possible de la première expression négative introduite par *pas* (*Pas encore*) n'est plus aussi évidente pour la seconde dans laquelle la locution adverbiale *tout à fait* ne semble pas adaptée. Aussi la ponctuation qui segmente la structure répétée [expression négative / apostrophe] peut-elle aussi marquer une segmentation rythmique préservant des liens interprétatifs – et suggérant même des rapprochements syntaxiques – entre les noms

⁴ Pour la description des mécanismes qui entrent en jeu dans cette superposition, voir Gary-Prieur (1998).

Homme et Thésée, et les modifications adverbiales temporelle et aspectuelle qui les précèdent respectivement, d'autant que la segmentation d'abord forte s'amoindrit dans un second temps avec l'emploi de la virgule.

Les expressions référentielles ne se prêtent pas facilement à la modalisation. Charolles remarque en effet que « les expressions du type *le prétendu N*, *le soi-disant N*, dont on pourrait penser qu'elles servent à indiquer une telle opération, ne signalent en réalité pas que l'on doute de l'existence du référent, mais de son identité » (Charolles, 2002 : 26), l'identité étant à entendre aussi bien comme l'inclusion dans une classe qu'en tant qu'attribution de qualités. Dans cette perspective, une lecture cohérente de ce début d'intervention implique une prédication attributive sous-jacente à l'expression nominale, que la négation vient contester : Thésée, personnage auquel s'adresse Hermès, n'est pas encore homme, puisqu'il se trouve aux Enfers, lieu dans lequel ne peuvent normalement évoluer que des dieux ou des « plus-hommes », individus dont l'humanité a été anéantie par la mort ; il ne retrouvera la condition humaine qu'après avoir franchi la porte et il n'est donc *pas encore homme*. D'autre part, il n'est *pas tout à fait Thésée*, parce qu'il n'est pas encore allé jusqu'au bout de l'accomplissement de son destin en tant que personnage mythologique, de même que Médée n'est pas pleinement *Médée* avant d'avoir tué ses propres enfants.

La caractérisation de l'élément dont *non* marque le rejet comme élément thématique, permet aussi d'éclairer des occurrences plus inhabituelles que celles que nous avons évoquées jusqu'ici. C'est le cas des vocatifs, que Pop (2001 : 261) définit comme une forme d'énoncé détaché, expression d'un thème ou « référent pertinent » à laquelle s'ajoute une « fonction d'appel » :

(21) THESEE (*calmement*). Le risque c'est moi.
(Temps.)

Qui es-tu, non-homme ? [...] (Didier-Georges Gabily, *Gibiers du temps*, 1995)

Dans cet exemple, le vocatif est réalisé par une expression nominale composée avec le morphème de négation *non*. Quoique marginal, cet emploi de *non* rappelle celui qui a été recensé par Damourette et Pichon dans l'exemple suivant :

(22) Lâches ! Achéennes et non Achéens ! (Lemaître, cité par Damourette et Pichon)

Ils en proposent le commentaire suivant :

Dans cette phrase, *Achéens* est un vocatif, c'est-à-dire un factiveux, mais peu importe, car *non* n'exerce pas son effet négatif sur la valence du mot *Achéens*. Il sert seulement, par un procédé intellectuel discursif, à marquer que dire « Achéens » ne serait pas adéquat à la situation. La lâcheté des Grecs leur fait mériter l'appellation d'« Achéennes ». L'effet de la négation porte donc ici *non* sur la valence, mais sur le contenu sémantique du terme, conçu, quelle que soit sa valence, comme s'opposant à un autre terme. (Damourette et Pichon, 1940 : 65-66)

Le vocatif de l'exemple (21) s'adresse à Hermès Archange, dont le statut divin justifie le rejet du substantif par ailleurs adapté à l'apparence du personnage. Dans cet énoncé, la substitution de *pas* à *non* est inacceptable, ce qui s'explique par le statut thématique du segment concerné, davantage que par sa catégorie syntaxique.

Ainsi, *Pas encore homme* de l'exemple (20) comme *non-homme* de l'exemple (21) sont toutes deux des expressions nominales qui mêlent des fonctions de désignation et de prédication. Mais alors que Thésée recourt à la combinaison *non-homme* pour nier l'évidence, montrer qu'il n'est pas dupe (ou trompé par ses sens) et rejeter globalement l'identification, ouvrant comme possibles toutes les classes d'objets autres que *homme*, la combinaison *pas (tout à fait) homme* altère la prédication sous-jacente à l'expression identifiante, prédication qui consiste à attribuer le trait [+qui accomplit sa destinée d'humain] à l'objet visé.

Dans ces deux exemples qui prennent place sur la même page de la pièce de théâtre de Gaby, le choix du nom *homme* plutôt que du nom *humain* nous paraît à cet égard significatif. Les deux formes de négation s'y font écho dans l'interlocution, tout en manifestant les nuances qu'implique chacune d'elles. Et l'occurrence de l'expression *non-homme* confirme *a posteriori* la proposition de lecture de la première occurrence du mot *homme* précédé de *pas*, convoquée par Hermès : « Non. Pas encore. Homme. Pas tout à fait, Thésée ». Malgré la ponctuation forte qui encadre le nom *homme*, le statut prédicatif ou identifiant (thématique) de cette expression est ambigu : Thésée est bien un homme, mais la scène se situe à sa sortie du monde des morts dans

lequel il s'est introduit vivant en transgressant la condition humaine et en rivalisant ainsi avec les dieux. La zone géographiquement intermédiaire dans laquelle il se trouve est donc à l'image du trouble qui affecte sa propre identité, si bien qu'on ne peut pas « tout à fait encore » dire de lui qu'il est un « homme », non plus qu'il n'est pleinement « Thésée ». Dans ce contexte, le vocatif *non-homme* que construit Thésée en réponse au dieu Hermès réactive le substantif en le thématissant.

Conclusion

Si « la négation n'indique rien elle-même » (Attal, 1992), elle participe pleinement, en tant qu'opération énonciative, à l'élaboration du sens et à la recherche de l'adéquation des mots aux objets de perception. L'acte de nomination, tel que le décrit Siblot (2001), entre bien dans le champ du discours et mobilise des « relations intersubjectives ». Selon lui, en effet, l'actualisation d'un terme pour nommer un objet s'accompagne d'une prise de position par le locuteur et d'un point de vue à l'égard de l'objet nommé, et on comprend alors la place que peut occuper la négation dans cette dynamique de la référence. A travers les différentes formes qu'elle emprunte, elle marque autant de nuances dans les voies d'accès au référent.

Références bibliographiques

- Attal, P., 1992, « Commentaire critique de "A natural History of negation", Laurence Horn », *Langue française*, 94, 103-122.
- Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys.
- Damourette, J., Pichon, E., 1940, *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris : D'Artrey, Tome VI (1970).
- Ducrot, O., 1973. *La preuve et le dire*, Paris : Mame.
- Gary-Prieur, M.-N., 1998, « Prédication et référence : quand une qualité devient désignateur et inversement », in « *Prédication, assertion, information* », Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 201-210.
- Gaatone, D., 1992, « De négatif entre la syntaxe et la sémantique. Réflexions sur quelques propriétés du déterminant *de* », *Langue française*, 94, 93-102.

- Gaetone, D., 1994, « Les phrases négatives elliptiques », *in* Attal, P. (éd.) « La négation », Actes du colloque de Paris X- Nanterre, 12-13-14 novembre 1992, *Linx*, n° spécial, 163-170.
- Gollut, J.-D., Zufferey, J., 2013, « Claude Simon, une dialectique de la référence », *Poétique*, 174/2, 273-287.
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- Kleiber, G., 1992, « Article défini, unicité et pertinence », *Revue Romane*, 27/1, 61-89.
- Lefevre, F., 1999, *La phrase averbale en français*, Paris : L'Harmattan.
- Mignon, F., 2011, « Le statut prédicatif du marqueur de négation *non* en discours », *in* Behr, I, Lefevre, F., (éd.), « *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours* », Paris : Ophrys, 151-164.
- Mignon, F., 2013, « *Pas* et la quantification dans les phrases nominales indéfinies », *Le français moderne*, vol. 81 n° 1, 72-83.
- Milner, J.-C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris : Éditions du Seuil.
- Moignet, G., 1965, « L'opposition NON / NE en ancien français », *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. III, 1, 41-65.
- Muller, C., 1991, *La négation en français*, Genève : Librairie Droz.
- Pop, L., 2001, « Le détachement dans le groupe nominal : l'hypothèse de la conversion pragmatique », *in* *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Arras : Artois Presses Université, 253-272.
- Siblot, P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, 36 (consulté en ligne, <http://praxématique.revues.org/368>).
- Van de Velde, D., 1994, « Le défini et l'indéfini », *Le français moderne*, 62, 11-35.